

**LES MARCHES PARALLELES DE CHANGE ENTRE LE NIGERIA  
ET LES PAYS MEMBRES DE LA BEAC :  
UNE ANALYSE DE LEUR IMPACT SOCIO – ECONOMIQUE**

*Dr* OUMAROU Abdou

Faculté des sciences économiques et de gestion,  
Université - Yaoundé II, Cameroun

**RESUME**

Cette étude qui s'appuie sur une enquête menée auprès de 1000 personnes sur le marché parallèle de Banki, cherche apprécier les causes et les conséquences du commerce frontalier entre le Nigéria les pays de la BEAC. A partir de cette enquête, on montre que l'évolution de la conjoncture économique du Nigéria influence celle des pays de la BEAC à travers les variations du taux de change entre le FCFA et le Naïra sur le marché parallèle. Si la mesure de suspension de la convertibilité extérieure du FCFA en 1993, et la dévaluation de cette monnaie en 1994, n'ont pas pu produire totalement les effets escomptés, c'est en partie à cause de la politique de change du Nigeria

**MOTS CLES :**

Marchés parallèles, FCFA, Naira, contrebande, Taux de change.

**ABSTRACT**

This paper which is based on investigation carried out in Banki on the non official exchange rate market concerning one thousand persons, had aimed to appreciate the causes and the consequences of informal trade between Nigeria and BEAC (Central Bank) countries. It shows that Nigerian economic outlook evolution influences that of BEAC through out the exchange rate variation of FCFA (BEAC currency) and Naira (Nigerian currency). If the suspension of the manual external convertibility in 1993, and the devaluation of CFAF in 1994, did not fully attained their planed objectives. It's partly because of the Nigerian exchange policy.

**I - INTRODUCTION**

Les échanges entre le Nigéria et les pays de la BEAC<sup>(1)</sup> sont insignifiants dans les statistiques officielles. Mais en réalité, ils sont intenses, car ces échanges s'effectuent par des canaux informels au point que l'on s'accorde à reconnaître que la conjoncture économique des pays de la BEAC est influencée dans une certaine mesure par celle du Nigéria<sup>2</sup>.

La prise en compte des marchés parallèles dans l'analyse des politiques macroéconomiques s'est considérablement développée au cours des années récentes. Agénor (1993), présente une vaste revue de la littérature dans ce domaine.

L'interaction entre taux de change et marchés parallèles des biens, est de plus en plus reconnue. O'CONNELL (1992). KAMIN (1993), AZAM (1994), DAUBRE (1994)

Mais cette littérature donne l'impression que les marchés parallèles n'existent que dans les pays où la monnaie est inconvertible. En fait, comme le constate Azam (1991), les marchés parallèles des devises peuvent se développer même dans les économies où la monnaie est convertible. De plus, ces modèles ne permettent pas d'aborder les questions relatives à l'impact socio-économique des marchés parallèles dans les pays africains de la zone franc en général, et ceux de l'Afrique centrale en particulier

L'ambition de la présente étude est d'essayer de faire ressortir autant que faire se peut les facteurs explicatifs du développement de ces échanges et leurs conséquences pour les pays de la BEAC. Ceci à partir des résultats d'enquête originale menée sur le marché de change parallèle de Banki<sup>3</sup>.

La première partie de cet article essaye d'analyser les causes de l'apparition des marchés parallèles entre le Nigeria et les pays de la BEAC. La deuxième partie présente leurs conséquences à travers l'étude de l'évolution du taux de change parallèle Franc CFA/Naira.

## **II L'APPARITION DES MARCHES PARALLELES DE CHANGE ENTRE LE NIGERIA ET LES PAYS DE LA BEAC.**

Nous examinerons dans un premier temps, les fondements théoriques des marchés parallèles, et dans un second temps les causes et l'ampleur du marché de Banki.

### **II<sub>1</sub> LES FONDEMENTS THEORIQUES.**

Du point de vue théorique, l'apparition des marchés parallèles et de l'écart qu'il détermine par rapport au taux de change officiel dépend de l'éventail des transactions soumises aux restrictions et de la rigueur avec laquelle elles sont appliquées<sup>4</sup>. Dans les pays devant faire face à des pressions permanentes sur leur balance de paiements et dont les réserves de change sont insuffisantes pour soutenir le taux officiel, le marché noir est souvent bien organisé et développé (Nowak, 1985). L'origine de l'offre et la demande de devises sur le marché noir dépend à l'évidence des caractéristiques propres du pays considéré et de la réglementation qu'il applique. Au Nigéria, les devises sont rares et difficiles à obtenir. En effet, il est strictement interdit aux bureaux de change de vendre les

monnaies convertibles. Ces devises sont en priorité réservées à certains secteurs jugés prioritaires. Ainsi bon nombre de biens proscrits de la liste officielle des produits autorisés (articles de consommation) considérés comme accessoires constituent l'essentiel de la demande du FCFA sur le marché de Banki. Le FCFA ainsi obtenu servira à financer les importations clandestines du Nigeria dont une partie importante sera réexportée vers les pays de la CEMAC.

En général, comme le remarque Nowak, trois solutions s'offrent à un pays en butte à des difficultés de balance de paiements :

- Adopter une politique d'ajustement grâce à une politique de crédit, des revenus et des taux de change ;
- Recourir à une politique d'endettement extérieur ;
- Imposer une politique de restrictions aux paiements et aux échanges internationaux.

La première solution peut avoir des répercussions favorables, car elle permet de mettre en place des réformes économiques nécessaires. Ce qui explique son adoption par bon nombre de pays africains avec l'appui des institutions financières internationales.

Le recours à l'endettement pour combler un déficit extérieur est de portée limitée et coûteux. Le Nigéria avait longtemps recouru à un endettement croissant en devises

pour soutenir le Naira fortement surévalué. En fait cette solution n'apporte qu'une amélioration passagère.

La dernière solution peut donner l'illusion d'avoir des effets directs et immédiats avec des coûts socio-économiques nettement faibles. Ce qui explique le choix de cette option pour lutter contre le déficit extérieur. Lorsque les mesures ont la forme de restrictions sur la quantité des devises offertes sur les circuits officiels, comme c'est le cas au Nigéria, l'apparition des marchés parallèles devient automatique, à l'exemple de celui de Banki.

## **II<sub>2</sub> LE MARCHÉ DE CHANGE PARALLELE DE BANKI:**

Nous présentons d'abord les causes de l'apparition de ce marché, avant de nous appesantir sur son ampleur.

### **II<sub>2</sub>-1 LES CAUSES**

Il est à noter qu'il existe de nombreux marchés de change parallèles au Nigéria. Mais, celui de Banki est le plus important et le mieux organisé.

Le marché parallèle de change de Banki trouve son origine d'une part dans la politique de restrictions aux paiements et aux échanges internationaux pratiquée par le Nigéria, et d'autre part dans la politique monétaire des pays de la BEAC notamment le statut du FCFA.

### **A) La politique économique du Nigeria.**

Le Nigéria a depuis longtemps pratiqué une politique monétaire et budgétaire expansionniste financée par la création monétaire. En effet, depuis 1968, exceptées les années 1973 et 1974, le Nigéria n'a connu que des déficits budgétaires. Les recettes fiscales représentent moins de 10% du PIB, alors que les dépenses publiques sont au-delà de 40% du PIB. Le crédit intérieur connaît une évolution moyenne de 30% par an. En raison de cette fiscalité déficitaire, les investissements publics dont le taux moyen annuel est de 25,1% du PIB ont été en grande partie financés par la banque centrale<sup>5</sup>. Il en est résulté un gonflement de la masse monétaire qui a entraîné une forte détérioration des comptes courants. Les autorités étaient donc contraintes d'imposer des restrictions sur la quantité des devises au taux officiel ; la banque centrale n'étant pas à même de satisfaire intégralement la demande des devises qui lui est adressée, il s'est développé des marchés parallèles au Nigéria, notamment celui de Banki, où le Naira se vend contre le CFA avec une décote de l'ordre de 60% à 70% de sa valeur officielle. Dans ces conditions, ceux qui gagent ou empruntent des FCFA ont tout intérêt à les vendre sur le marché parallèle plutôt qu'à la banque centrale.

Mais cette politique de contrôle de change pratiquée par le Nigéria ne suffit pas à expliquer à elle seule l'apparition du marché parallèle de Banki. Certains aspects de la politique monétaire de la BEAC sont également en cause notamment le statut du FCFA.

### **B). La politique de la BEAC.**

A la différence de la plupart des monnaies africaines, le FCFA est une monnaie pratiquement convertible grâce aux mécanismes des comptes d'opérations<sup>(6)</sup>. Cette monnaie est très sollicitée par les agents économiques à cause de cette convertibilité, mais aussi à cause de sa stabilité. La confiance qu'inspire le FCFA découle de la garantie que la France accorde à cette monnaie.

En réalité on trouve deux types de garantie, la garantie objective et la garantie subjective.

La garantie objective résulte de l'engagement de la France à pallier le manque des devises résultant d'un déficit extérieur de tous les Etats

membres, déséquilibre qui résulterait du solde débiteur du compte d'opérations<sup>7</sup>. Cette garantie française a pleinement joué surtout dans les années qui ont précédé la dévaluation du Franc CFA. Il faut cependant reconnaître qu'il est peu probable que tous les pays de la BEAC connaissent au même moment et de façon durable un manque de devises pouvant compromettre la convertibilité de leur monnaie. En réalité, les recettes énergétiques et agricoles des pays de la BEAC réduisent considérablement le risque d'un déséquilibre profond et durable. A supposer même que ces déséquilibres aient lieu, des mesures de sauvegarde de la monnaie prévues, à savoir la réduction des crédits à court terme et la suspension pure et simple des crédits à moyen terme, ramèneraient l'équilibre dans un délai raisonnable. Ce qui amène certains économistes à l'instar de Mamadou Diarra (1967), à s'interroger sur le bien fondé de cette garantie puisque des mesures restrictives empêcheraient qu'elle ait à jouer. Mais en réalité, cette discipline monétaire observée par les pays de la BEAC leur permet d'être à l'abri des dangers qu'une politique monétaire hasardeuse fait peser sur les finances publiques, les prix et les réserves de change d'un pays.

Quant à la garantie subjective, elle nous paraît de loin la plus importante. Elle joue pleinement et de façon permanente. La monnaie a certes un aspect technique, mais c'est surtout un aspect psychologique et subjectif qu'il importe de préserver. La confiance dont jouit le FCFA auprès des opérateurs économiques tant internes qu'externes est sans doute la résultante de son parrainage par la France.

Enfin le rattachement au FF, et aujourd'hui à l'Euro est source de stabilité et fait réduire les risques de change.

En somme, la discipline monétaire observée par les six Etats de la BEAC leur permettra à la longue, d'assurer eux-mêmes la convertibilité externe de leur monnaie commune par leurs propres réserves de change. Ce qui les inciterait sur le plan interne à définir une politique domestique plus responsable.

Aujourd'hui, les performances macroéconomiques dans le domaine de l'inflation et de la croissance que connaissent les pays de la BEAC, sont, du moins en partie, le résultat de cette discipline monétaire.

## **II<sub>2</sub>-2 L'AMPLEUR DU COMMERCE TRANSFRONTALIER A TRAVERS LE MARCHÉ DE BANKI.**

Il importe pour mieux cerner l'ampleur des échanges informels entre les pays de la BEAC et le Nigéria, de procéder à une présentation

quelque peu exhaustive des produits échangés à travers le marché informel de Banki (cf. Tableau n°1).

**Tableau n° 1 : Liste exhaustive des produits échangés à travers le marché informel de Banki.**

Produits importés par les pays de la BEAC (Cameroun, Tchad, RCA)	Les piles - Ciments - Fer à béton - Vaisselle - Les salons - Les bitumes - Les engrais - Les chaussures - Motocycles - Téléviseurs - Radios - Pièces détachées - véhicules d'occasion - Vivres (ignames - oranges - pommes de terre) - Boissons (coca-cola - ) - Matériaux de construction (carreaux - baignoires - WC) - Détergent - Huile de palme - Insecticides - Savons - Produits pétroliers (carburant - huile à moteurs) - Tissus - Produits pharmaceutiques
Produits exportés par les pays de la BEAC (Cameroun Tchad RCA)	Riz - Farine - Bétail - Coton - Produits de la tannerie- Pagnes. Produits de tannerie (peaux de bœufs) - bétail - arachide - coton Produits de tannerie (peaux de bœufs)

**Sources : D'après l'enquête que nous avons réalisée sur le marché de Banki.**

Il est à noter que d'après les commerçants interrogés, certains des produits exportés par le Nigéria à travers le marché parallèle de Banki sont produits localement, à l'instar des chaussures, des engrais, des détergents et des produits vivriers. Mais la plupart sont importés d'Asie à l'instar des produits électroniques et autres matériaux de construction (Cf Tableau n°1).

Cette relative compétitivité de l'économie nigériane s'explique en partie par des facteurs structurels de l'échange, notamment les différences dans les dotations factorielles (dotation en travail), car la main d'œuvre est abondante et moins coûteuse<sup>8</sup>, mais surtout par le niveau du taux de change FCFA/Naïra.

L'ampleur des échanges entre le Nigeria et les pays de la BEAC s'explique aussi par des caractéristiques géographiques et socioculturelles. En effet, le tracé des frontières est tel que les populations qui vivent de chaque côté de celles-ci appartiennent très souvent à la même ethnie - le dynamisme du commerce peut résulter donc de ce facteur.

De ce fait, les échanges entre le Nigeria et les pays de la BEAC qui sont insignifiants sur le plan officiel, sont d'une ampleur considérable sur le plan informel. Au point où on l'on pense que, la conjoncture économique des pays de la BEAC est influencée dans une certaine mesure par celle du Nigeria (AMINE, 1994).

Ainsi, il importe pour nous de nous attarder quelque peu sur l'évolution économique du Nigeria pour mieux cerner les conséquences sur les pays de la BEAC.

L'économie Nigériane a suivi depuis le début de l'indépendance une évolution en dents de scie. Après une stagnation qui s'est poursuivie jusqu'en 1968, ce pays a enregistré de 1968 à 1986, une croissance de 6,1% en moyenne par an, cette croissance étant due essentiellement à la bonne tenue du prix du pétrole. Elle a été plus dynamique dans le secteur pétrolier et celui lié aux investissements publics. Et ce, au détriment des autres secteurs. Après l'augmentation du prix du pétrole, la croissance s'est accompagnée de graves distorsions de prix sans que ces distorsions ne soient corrigées par un ajustement du taux de change. Ce qui s'est traduit par une forte appréciation du taux de change effectif réel<sup>9</sup>. Ce taux ainsi mesuré est resté stable jusqu'en 1979 avant de connaître des accroissements de 65% entre 1979 et 1984 (cf tableau n°2).

**Tableau n° 2 : Taux de change effectif réel du Naira (cours officiel)  
base 1970 = 100**

Années	Taux de change effectif réel (TCER)	Années	Taux de change effectif réel (TCER)
1960	95,5	1977	143,0
1961	97,8	1978	147,0
1962	98,8	1979	151,2
1963	92,2	1980	163,9
1964	90,2	1981	185,8
1965	89,9	1982	191,9
1966	94,7	1983	224,1
1967	84,1	1984	309,6
1968	88,0	1985	270,6
1969	93,0	1986	114,5
1970	100,0	1987	50,7
1971	107,3	1988	204
1972	104,9	1989	182
1973	93,1	1990	168,2
1974	98,8	1991	142,1
1975	119,3	1993	218
1976	135,7	1994	229
		1995	224,2
		1996	226,2
		1997	266,1
		1998	275,3
		1999	198,6

Sources : Données Brutes. CERDI.

Banque mondiale (World Tables)

FMI (Statistiques financières internationales).

L'appréciation des taux réels a causé une perte de compétitivité de l'économie nigériane soumise à la concurrence internationale. L'agriculture a été fortement pénalisée entraînant une forte dépendance alimentaire du pays. Une forte protection a été nécessaire pour permettre le développement de l'industrie manufacturière.

Quand les cours du pétrole ont chuté au début des années 1980, le Nigéria s'est trouvé confronté à de graves déficits de compte courant et des finances publiques aggravés par la charge de l'endettement extérieur. La dette extérieure totale représente en moyenne 373% des exportations annuelles des biens et services selon Trotignon (1993). Ces déficits ont atteint leur point culminant en 1983, obligeant le Nigeria à s'engager dans un vaste programme d'ajustement comportant deux phases.

D'abord un programme d'ajustement mené sans le concours des institutions financières internationales, qui a eu comme effet la réduction du déficit budgétaire par une réduction drastique des dépenses entraînant une forte récession économique qui a été aggravée par la sécheresse et la baisse des exportations causant la pénurie des biens de première nécessité qui a été un facteur de forte inflation. Ainsi de 1980 à 1989 le taux d'inflation était de 14%, alors que le taux de croissance annuel moyen du PIB était négatif (- 0,4%)<sup>10</sup>.

Dans une seconde phase, le Nigéria a mis en œuvre une nouvelle politique d'ajustement marquée par une libéralisation du commerce extérieur et des prix. La vente aux enchères de devises a abouti à une dépréciation relative du cours officiel du Nigéria.

L'influence de la conjoncture du Nigéria sur les pays de la BEAC s'exerce de différentes façons. Un événement survenu en 1984 permet de mieux cerner cette influence. Les autorités du Nigéria avaient décidé de fermer leurs frontières entre leur pays et les pays limitrophes dont le Cameroun pour procéder à un changement des signes monétaires et éviter l'exportation vers les pays voisins des biens subventionnés. Cette fermeture qui s'est traduite par des contrôles renforcés à la frontière a engendré de graves conséquences pour les pays de la BEAC<sup>11</sup>.

### **III - CONSEQUENCES SOCIO-ECONMIQUES DES MARCHES PARALLELES DE CHANGE.**

Ces conséquences peuvent être cernées en analysant l'évolution du taux de change FCFA/Naira sur le marché parallèle<sup>12</sup> d'une part, et



l'impact des échanges informels sur le comportement des agents économiques d'autre part.

### **III<sub>1</sub> ANALYSE DES CONSEQUENCES A TRAVERS L'EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE PARALLELE FCFA/NAIRA**

Lorsqu'on demande aux cambistes du marché de Banki, comment fixent- ils le taux de change à l'ouverture du marché, ils répondent qu'ils prennent comme taux de référence celui pratiqué à Lagos. Le taux de change qui sert de référence à Lagos est celui du Dollar /Naira. Ce taux joue donc comme le souligne Herrera (1997) un rôle pivot dans la détermination du taux parallèle des autres monnaies échangées au Nigeria. Azam (1991) avait montré que le marché de change Naira/CFA est parfaitement arbitré par les cambistes. On peut donc faire l'hypothèse d'une information quasi parfaite sur ce marché dans la mesure où les participants se servent régulièrement du téléphone pour s'assurer des informations les plus récentes, l'on peut dire, comme le soutient Samba (1996), que la condition d'équilibre sur le marché de la Naira est la suivante :

$$T_{nf} = T_{nd} \cdot D_c.$$

Avec  $T_{nf}$ , représentant le taux de change parallèle de la naira en franc CFA  $T_{nd}$  son taux en dollar, et  $D_c$  le taux de change officiel du dollar en FCFA.

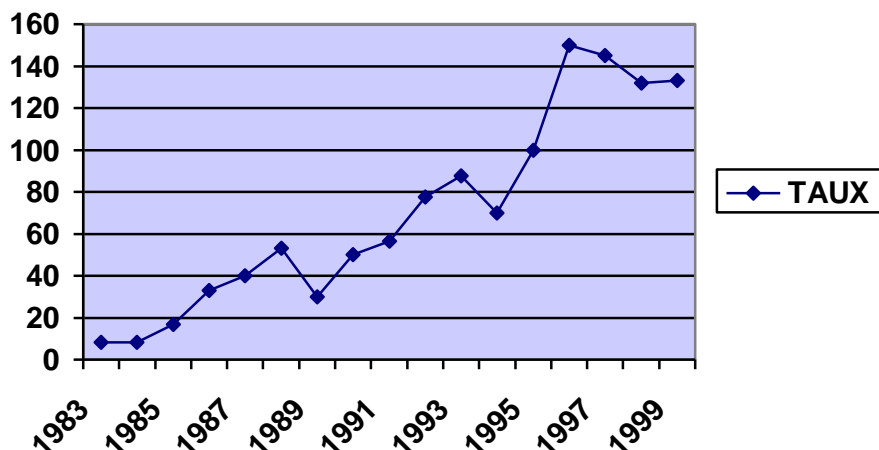
Sur la base d'enquêtes que nous avons menées conjointement au Nigéria et au Cameroun, et à l'aide des documents anciens détenus par les agents de change, nous avons pu obtenir les données présentées dans le tableau (III)ci-après sur l'évolution du cours moyen annuel du Naira/FCFA de 1983 à 1999 sur le marché parallèle de Banki.

**TABLEAU(III) EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE PARALLELE FCFA/**

Année Mois	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Janvier	30	48	53	70	85	50	100	120	160	128	130
Février	30	47	53	70	85	55	102	125	160	125	135
Mars	35	46	54	75	87	60	101	130	150	128	140
Avril	35	47	55	70	82	65	99	135	145	130	140
Mai	33	47	54	78	83	65	99	140	145	130	145
Juin	34	45	52	78	84	70	98	150	140	125	150
Juillet	37	49	50	80	90	75	100	150	128	128	155
Août	37	48	53	83	81	75	95	155	120	125	150
Septembre	36	48	55	84	84	80	95	150	125	130	155
Octobre	38	50	55	83	85	85	100	155	120	129	157
Novembre	39	50	55	84	95	90	100	155	120	128	157
Décembre	40	52	60	85	96	110	110	160	130	132	160

SOURCE : enquête réalisée par nous même sur le marché parallèle de Banki( Nord CAMEROUN) (1000 FCFA = x naira)

**Graphique I** Evolution du cours moyen annuel du NAIRA /CFA sur le marché de change parallèle de BANKI



Les fluctuations du Naira sur le marché parallèle de Banki s'expliquent surtout par les besoins en devises des hommes d'affaires nigériens résidant dans les grandes cités du Nigéria (Kano, Maiduguru, Ibadan, Onicha). En effet, le marché de change de Banki est un marché relativement atomisé et fluide. Il est étroitement lié aux autres marchés de même nature, notamment celui de Lagos ; grâce aux moyens de communication (téléphone). Les cambistes arrivent sur le marché de

Banki très tôt le matin. Le taux de change, fixé dès l'ouverture, ne varie pas dans la journée, de sorte qu'à la clôture, le Naïra s'échange contre le CFA au même taux. Ce taux étant celui fixé dans les grandes métropoles nigérianes (Lagos, Kano, Ibadan), auquel les cambistes ajoutent une marge de 15% représentant leurs profits.

Les francs CFA obtenus sont utilisés pour le financement des importations « clandestines » du Nigéria. Ils peuvent aussi être utilisés dans une moindre mesure pour des opérations de spéculation sur place.

Ainsi, de par la taille du Nigéria et le dynamisme des marchés qu'elle engendre, s'est formé un système où le Naïra nigérian influence directement la circulation du FCFA en transformant les pays membres de la BEAC en importateurs des produits Thaïlandais, Japonais qui leur font défaut.

On note que le cours du Naïra atteint son niveau le plus bas à la veille des pèlerinages à la Mecque. A ce moment, les hommes d'affaires Nigériens ont le plus besoin du FCFA pour importer les produits asiatiques achetés en Arabie Saoudite.

Le poids du Nigéria, et surtout le statut du FCFA entraînent une fuite considérable de capitaux<sup>13</sup> (Olivier Vallée, 1985) et constituent de ce fait un choc exogène qui pèse lourdement tant sur l'équilibre des finances publiques que sur la balance des paiements des pays de la BEAC. Au regard de l'ampleur des activités de la contrebande entre ces pays et le Nigéria, il n'est pas exagéré de dire que les échecs répétés de programmes d'ajustement qu'ont connus certains pays de la BEAC (Cameroun, RCA, Tchad) ces dernières années peuvent être expliqués du moins en partie par ces exportations frauduleuses de billets FCFA vers le Nigéria. Ainsi entre 1991 et 1993 la somme totale de billets rachetés par la BEAC s'élevait à 693.307 milliards soit 62,5% de la circulation fiduciaire en moyenne par an<sup>14</sup>. Les rachats par la BEAC s'effectuent en devises. Or ces devises ont pour rôle d'assurer la couverture de la monnaie émise par cette institution. La sortie frauduleuse de billets entraîne donc un amenuisement des avoirs extérieurs de la BEAC pouvant aller jusqu'à leur épuisement, provoquant des tensions sur la monnaie qu'elle a la charge de gérer.

Pour limiter ce fléau, les pays membres de la BEAC ont décidé à partir de 1993 de ne plus racheter les billets CFA sortis de la zone par des canaux non officiels. Cette mesure visait donc à rétablir les principes

originels de fonctionnement de la zone francs d'après lesquels le FCFA pour être valable hors de la zone d'émission, doit être au préalable converti en francs français. Ainsi les transferts financiers se feraient désormais par une banque moyennant une commission.

Cette mesure a eu comme effet immédiat, une dépréciation sensible du FCFA par rapport au Naira. Le taux du marché parallèle est passé de 90 Naïras pour 1000 FCFA (fin juillet 1993) à 81 Naïras pour 1000 FCFA (août 1993), soit une baisse de près de 13%, traduisant ainsi l'inquiétude des opérateurs économiques nigériens après la suspension de la convertibilité extérieure du FCFA. Mais quelques semaines après, le cours du FCFA a connu une forte appréciation. Le taux de change est passé à 95 Naïras pour 1000 FCFA (novembre 1993). En effet, les opérateurs économiques nigériens ont su développer de nouvelles stratégies qui leur ont permis de tourner à leur avantage la décision de suspension de la convertibilité extérieure du FCFA. Aussi ont-ils ouvert des comptes bancaires au Cameroun (Maroua) et au Tchad (Ndjamena). Grâce à ces comptes bancaires, ils peuvent se procurer des devises à tout moment pour financer les importations de produits asiatiques qui sont par la suite réexportés vers les pays de la BEAC à travers les marchés parallèles. Les Nigériens exploitent donc à fonds les principes de transfert illimités qui caractérisent le fonctionnement de la zone franc.

Les pressions sur les avoirs extérieurs de la BEAC se sont donc poursuivies malgré la décision de cette banque de ne plus racheter les billets FCFA sortis de la zone d'émission, compromettant ainsi l'équilibre de la balance de paiements des Etats membres.

Après la dévaluation du FCFA, on pourrait s'attendre à une réorientation des échanges entre le Nigeria et les pays de la BEAC en faveur de ces derniers. Mais en réalité, la dévaluation n'a modifié ni le sens ni le contenu de ces échanges<sup>15</sup>.

En effet, tel qu'il ressort du tableau(III) ci-dessus, retraçant l'évolution des cours du Naira par rapport au FCFA sur le marché parallèle de Banki, on constate que ce cours qui s'est situé autour de 96 Naira pour 1000 FCFA à la fin de l'année 1993, s'est sensiblement déprécié (150 Naira pour 1000 FCFA) quelques semaines plus tard.

Les nigériens anticipant une dévaluation du FCFA en raison de rumeurs entretenues autour de cette question, se sont précipités de se débarrasser des FCFA qu'ils détenaient en se livrant à des achats massifs

sur les marchés des pays de la BEAC (Il s'agit entre autres du bétail, du coton, des arachides, etc.). Ceci s'est traduit par une relative appréciation du Naira dont le cours au début du mois de Janvier 1994 était de 125 Naira pour 1000 FCFA. Ainsi dès l'annonce de la dévaluation du FCFA le 11 Janvier 1994, un vent de panique souffle parmi les commerçants nigériens dont les avoirs en FCFA se sont dépréciés de 50%. Le cours du Naira est donc tombé après cette opération de dévaluation à 50 Naira pour 1000 FCFA, avant de remonter quelques semaines après à 90 Naira puis 110 Naira avant la fin de l'année 1994.

Contrairement à Guillaumont '(1997) qui estime que la dévaluation a été plus effective au Cameroun qu'en côte d'Ivoire, les données recueillies sur le marché de Banki indiquent que la dévaluation n'a pas modifié l'intensité des échanges informels entre les pays de la BEAC et le Nigéria. On n'a pas assisté au phénomène d'import substitution en faveur de ces pays. Les exportations nigérianes continuent à inonder les marchés du Cameroun, du Tchad, de la RCA. Alors que De Melo et Suwa (1995) , mais surtout Samba (1996) soutenaient que la dévaluation de 1994, avait pour but de restaurer la compétitivité des économies des pays africains de la zone franc vis à vis du Nigéria. Ceci s'explique par le fait que, bien que dévalué, le FCFA reste stable et convertible.

### **III<sub>2</sub> ANALYSE DE L'IMPACT DES ECHANGES INFORMELS SUR LE COMPORTEMENT DES AGENTS ECONOMIQUES**

Le commerce frontalier avec la Nigéria exerce une influence considérable sur la vie des populations du Cameroun, du Tchad, de la RCA, et de façon générale sur les pays de la zone BEAC.

Ces activités informelles, comme le remarquent Dardorf (1995), Cagneau et Roubeau (1996), qui se caractérisent par le non respect de la réglementation économique en vigueur, ne signifient pas qu'elles soient totalement méconnues de l'Etat. En effet, ce commerce est partiellement fiscalisé. S'il ne l'est pas totalement, c'est surtout à cause de l'inertie de l'administration. Une inertie aggravée par la corruption. Près de 30% de personnes interrogées<sup>16</sup> dans ces activités avouent s'acquitter de leurs droits de douanes. Elles contribuent donc de ce fait à l'équilibre des finances publiques des Etats concernés. Seulement la base imposable est très mal déterminée en raison du manque de document comptable (toutes les personnes interrogées au cours de l'enquête ont avoué qu'elle n'ont

jamais tenu une comptabilité régulière) et surtout de la complicité de l'administration<sup>17</sup>.

La contrebande proprement dite correspond à peu près à 70% des activités informelles. Elle concerne surtout les produits prohibés à l'exemple des produits pétroliers, des textiles, des détergents, des produits pharmaceutiques (cf tableau n°1). Les contrebandiers maîtrisent le terrain mieux que les agents des douanes. Ils utilisent le vélo comme moyen de transport. Ce vélo, le plus souvent réadapté, est capable de transporter jusqu'à 160 kg de marchandises et peut plus aisément s'infiltrer dans les pistes. Le coût de transport est donc quasi nul. Les contrebandiers échappent à l'influence de l'administration des douanes et inondent les marchés du Cameroun, du Tchad, de la RCA, des produits nigériens et surtout asiatiques réexportés par les Nigériens.

Le commerce informel occupe près de 30% de la population active<sup>18</sup> du Cameroun, 35% de la population active du Tchad, et à peu près 10% de la population active de la RCA. Il est constitué de micro-unités avec une taille moyenne de 1,5 emplois par unité.

Six unités sur dix sont caractérisées par l'auto-emploi. Ces activités informelles jouent un rôle important dans la satisfaction de la demande finale des ménages. Près de la moitié de la consommation s'adresse à des activités informelles. La principale raison de cet engouement des consommateurs est la faiblesse des prix.

Il est à noter que comme les exportations et les importations du Cameroun et du Tchad à destination ou en provenance du Nigéria ne représentent pour beaucoup de produits qu'une part relativement faible de la demande et de l'offre du Nigéria, on peut considérer que pour ces produits, les prix de vente et d'achat sont déterminés par le Nigéria. Le Cameroun et le Tchad sont donc des «preneurs des prix» sur le marché nigérien, c'est-à-dire en fait qu'ils subissent les prix nigériens sans les influencer. Il est certain que dans ce cas, la capacité d'absorption du marché nigérien peut être considérée comme illimitée par rapport à l'offre du Cameroun et du Tchad. Quand les prix du Nigéria exprimés en FCFA baissent, les producteurs du Cameroun et du Tchad voient leurs revenus baisser et s'ils ne peuvent réduire leurs coûts, ils seront contraints de réduire leur production. A l'inverse, une hausse de prix au Nigéria élève les revenus et favorise la production au Cameroun et au Tchad.

D'après l'enquête, plus de 90% de ménages invoquent le niveau de prix comme facteur déterminant de leur choix pour les produits du

commerce informel. Ce commerce concurrence donc sérieusement le secteur formel. Il est de ce fait indéniable que la politique de dépréciation de la monnaie nigériane exerce un effet déflationniste important pour le Cameroun et le Tchad, compromet gravement la rentabilité de leurs productions agricoles et industrielles concurrentes de produits

importés du Nigéria. Ainsi, plusieurs entreprises du Cameroun sont menacées par des activités informelles<sup>20</sup>.

Depuis le début de la crise économique en cours, l'on a noté une forte substitution en faveur des produits de la contrebande. En effet, la quasi totalité des ménages interrogés affirment que face à la baisse de leur pouvoir d'achat, ils n'ont pu maintenir leur niveau de vie qu'en achetant les produits importés du Nigéria. Le commerce informel avec le Nigéria apparaît donc comme un coussin amortisseur de la crise pour ces ménages, malgré ses effets néfastes sur les performances macroéconomiques des pays de la BEAC.

#### IV - CONCLUSION

Au terme de cette étude qui s'appuie sur une enquête réalisée sur le marché parallèle de Banki, il apparaît clairement que le développement des échanges informels entre le Nigéria et les pays de la BEAC s'explique aussi bien par les facteurs structurels que par les politiques économiques menées dans ces pays. L'impact socio-économique de ces échanges pour ces pays est indéniable. La consommation finale des ménages au Cameroun, au Tchad et en RCA, est en grande partie satisfaite par ce commerce frontalier. Cette préférence pour le secteur informel au détriment du secteur formel s'explique par le niveau du prix relatif et non par le niveau de revenus. Le développement du tissu industriel et agricole de la région est donc compromis par cette concurrence qu'on peut qualifier de « déloyale ».

L'évolution de la conjoncture économique du Nigeria influence considérablement celle des pays de la BEAC à travers les variations du taux de change FCFA/Naira sur les marchés parallèles. Les efforts de redressement économiques entrepris dans ces pays dans le cadre des programmes d'ajustement se heurtent, quant à la diffusion de leurs effets positifs, à la politique de change du Nigeria. D'où la nécessité pour les pays de la BEAC de tenir compte du poids du Nigeria dans la définition de leur politique économique.

ANNEXE

**ENQUETE REALISEE PAR NOUS MEME SUR LE MARCHÉ PARALLELE DE BANKI.**

Aujourd'hui, l'importance du secteur informel dans l'analyse macroéconomique des pays africains est reconnue par de nombreux auteurs. Mais les travaux qui s'appuient sur une base empirique solide sont rares. L'enquête que nous avons réalisée constitue une expérience originale dans le domaine.

Cette enquête s'est déroulée sur le marché de BANKI (localité située à cheval entre le Cameroun et le Nigeria). Le choix de Banki se justifie d'abord par sa position géographique, mais aussi par ce qu'il est l'un des rares marchés frontaliers sinon le seul en Afrique centrale où l'on rencontre les opérateurs économiques des différentes nationalités (Nigériens, Camerounais, Centrafricains Tchadiens etc,...). Certes il existe d'autres marchés frontaliers à l'instar de celui de MBAYBOUM (Département de Mayo Rey dans le Nord Cameroun), mais ceux-ci sont de faibles dimensions, et n'ont pas l'envergure internationale comme celui de BANKI

Le marché de Banki enregistre en moyenne 5000 personnes par jour. Compte tenu de la modicité de nos moyens financiers et logistiques, nous avons choisi de réaliser un sondage auprès d'un échantillon de 1000 opérateurs économiques en utilisant la méthode des quotas sur la base du poids démographique des pays d'origine des différents opérateurs intervenant sur ce marché. Nous avons réparti cet échantillon de la façon suivante (400 Nigériens, 300 Camerounais, 200 Tchadiens, 100 Centrafricains.) L'enquête s'est déroulée sous forme d'entretiens par interview en langues locales (peulh, Haoussa, ), et en plusieurs phases.

Cette enquête a été conçue pour identifier et quantifier le comportement des agents économiques intervenant dans le commerce transfrontalier entre le Nigeria et les pays de la BEAC. Elle nous a permis d'apprécier la nature des échanges parallèles entre le NIGERIA et les pays de la BEAC, ainsi que l'évolution du taux de change parallèle entre le FCFA et le NAIRA (monnaie Nigérienne).



## **QUESTIONNAIRE**

### **Identification:**

Date :

Noms et Prénoms:

Localité:

Nationalité:

Sexe:

Domaine d'activité(nature des produits vendus ):

### **Questionnaire pro proprement dit :**

- 1° Quel est le montant de votre capital?
- 2° Quel est votre chiffre d'affaire moyen mensuel?
- 3° Avez vous des rapports avec l'administration ?
- 4° Vous acquittez vous normalement de vos droits des douanes ?
- 5° Quel est le nombre de personnes employées par votre entreprise ?
- 6° Qu'est ce qui selon vous, explique les fluctuations du cours de change parallèle entre le Naira et le FCFA ?
- 7° D'où proviennent les produits manufacturés que le Nigeria réexporte vers les pays de la CEMAC ?
- 8° Etes vous favorable à une officialisation des échanges informels entre le Nigeria et les pays de la BEAC ?
- 9° Etes vous favorable à l'intégration du Nigeria dans la zone Franc,
- 10° Quelles appréciations faites vous de ce commerce transfrontalier entre le Nigeria et les pays de la BEAC ?
- 11° Que pensez vous de la décision de suspension de la convertibilité extérieure du FCFA?
- 12° Etes-vous favorables à une nouvelle dévaluation du FCFA?

### **Elements bibliographiques**

- AGENOR P.R: (1990), «Stabilisation policies in developing countries with parallel market for foreign exchange ». *IMF STAFF PAPER* , vol. 37, n° 4, P. 46-59
- AIZEMNAM J. (1983) : « Modelling deviation from purchasing power parity, » *NBER working paper*, Cambridge, Mass national bureau of economic research,
- AMINE B (1994), *Le FMI, et le programme d'ajustement structurel en Afrique centrale* . Thèse Doctorat Yaoundé
- AZAM, J.-P., (1991), « Marchés parallèles et convertibilité : analyse théorique avec références aux économies africaines », *Revue Economique*, n° 42, p.78-100.
- AZAM.J.P (1994) «Convertibilité, contrebande, et dévaluation ». *Revue d'Economie du Développement* vol 3 P. 38-48
- .DE MELO J et SUWA E , (1995): «Dévaluation et compétitivité en Côte d'Ivoire» : *Revue Economique* n° 46 P. 15-25 .
- CAGNEAU D. et ROUBEAU F (1996:) «Le secteur informel urbain et l'ajustement au Cameroun.» *Revue d'Economie du Développement*, vol 4, p ;45 - 58,
- CALIPEL S. et GUILLAUMONT J. (1996): «évaluation, chocs externes et politique économique en Côte d'Ivoire ». *Revue d'Economie du Développement*, vol 4, p.10-25
- COLLAGE et PLANE P (1997) : La dévaluation des francs CFA. Le cas de la Côte d'Ivoire. *Economie internationale*, n° 58.p. 20-35
- Daubré C. (1994), « Analyse microéconomique de la contrebande et de la fraude documentaire avec référence aux économies africaines », *Revue Economique* vol. 2 P. 10 -27
- DERDORF (1995). : «Determinants of bilateral». NBER
- DIARRA. M.. (1967) *Les Etats africains et la garantie monétaire de la France* : NEA Dakar
- DOY WILLIAM H.L. (1986): "Dual exchange markets versus exclusive forward exchange rates support». *IMF Staff papers*,
- EDWARD S., (1985 ) «.money ,the rate of devaluation and interest rates in a semi open economic". *Journal of Money and Credit*, vol.17, n°1, p;20-35
- GUILLAUMONT, P., (1988), *Zone franc et développement africain*, Economica, Paris.
- GUILLAUMONT P (1993): «L'intégration économique un nouvel enjeu pour la zone franc » : *Revue d'Economie du Développement*, n° 93/2. P. 15-25
- GUILLAUMONT, S. (1997), « De l'effectivité de la dévaluation des FCFA quelques enseignements tirés du Cameroun et de la Côte d'Ivoire », *Revue Economique*, vol. 48, p. 452-461.
- HERRERA, J.,(1997), *Echanges transfrontaliers Cameroun-Nigeria.*, Mimeo.
- KAMIN S.B. (1993): «Dévaluation exchange control and black market for foreign exchange in developing countries», *Journal of Economics Development.*, n° 56 P. 36-47
- LAPORTE B (1996) «intégration économique régionale et échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest». Thèse doctorat Clermont Ferrand
- NOWAK M (1985:) «Les marchés parallèles en Afrique» , *Journal of African Economics*, P ; 56-70
- O'CONNELL, S.A., (1992), «Short and long run effects of an own-funds scheme », *Journal of African Economic.* n° 1 p. 131-147
- OUMAROU. A., (1993), *Taux e change et compétitivité externe dans les pays de la BEAC* . Université de Yaoundé

PINTO B: (1989) «Black market exchange rate unification and inflation in subsaharian africa» *World Bank Economic Rview* Vol; 4 P.48-59

SAMBA O M (1996) «Dévaluation du FCFA, taux de change de la Naira, et Compétitivité de l'économie du Niger face au Nigéria». *Revue d'Economie du Développement* vol. 4 p ;46 -57

TROTIGNON,J. (1993), « Pourquoi,les politiques d'ajustement ont elles généralement mieux reussie en Asie du Sud-Est qu'en Afrique ? » Etudes et Statistiques n<sup>0</sup> 264, P. 25-38

VALLEE, O; (1985), *Le prix de l'argent CFA*. Edition Cujas ; Paris

---

### NOTES :

<sup>(1)</sup> BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale comprend 6 pays (Cameroun, Tchad, République Centrafricaine, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo).

<sup>2</sup> pour plus de détails sur cette influence cf Olivier Vallée(1994), Herrera (1997)

<sup>3</sup> Banki, est une ville à cheval entre le Cameroun et le Nigeria

<sup>4</sup> Pinto (1989), Agenor (1993) Aizeman (1983), collage et Plane (1997), développent des fondements théoriques pour ce genre d'analyse. Samba (1996) abordent les questions des taux parallèles NAIRA /FCA

<sup>5</sup> Sources :cf Economies et Statistiques n<sup>0</sup> 264

6) Cette convertibilité est assurée grâce à un compte d'opérations ( un pour la BEAC et un pour la BCEAO) ouvert pour les pays de la zone franc auprès du trésor français. Depuis 1972 les statuts de la BEAC et de la BCEAO ouvrent la faculté pour les banques centrales de détenir une partie de leurs avoirs extérieurs (35%) en d'autres monnaies que le FF. Le reste de leurs avoirs extérieurs (65%) sont détenus en FF (aujourd'hui en Euro) dans le compte d'opérations .

7) Pour plus de précisions, l'on peut se référer aux conventions des 22 et 23 nov. 1972 entre les Etats de la BEAC d'une part, et entre ces derniers et la France d'autre part.

8) Au Nigeria, la part des salaires dans la valeur ajoutée est relativement plus faible par rapport à celle des pays de la BEAC. A titre d'exemple, ce ratio est de 20% au Nigeria, alors qu'au Cameroun il est de 39%, d'après Trotignon (1993)

<sup>9</sup> Guillaumont (1988), définit le taux de change effectif réel : comme le produit de l'indice du taux de change nominal et du rapport de l'indice des prix des biens et services domestiques dans le pays, à l'indice des prix des biens et services internationaux à l'étranger.(pour la formulation cf : Oumarou, 1993)

<sup>10</sup> Source : Etudes et Statistiques n<sup>0</sup> 264

<sup>11</sup> ces conséquences se sont surtout manifestées par une pénurie de carburant notamment au Tchad et au Nord Cameroun, pour plus des détails sur ces conséquences cf Amine (1994)

<sup>12</sup> Pour plus des de détails sur l'impact macroéconomiques des taux parallèles, cf : Pinto(1989), Doy (1986), Azam (1991).

<sup>13</sup> selon les statistiques de la BEAC, plus de 50% des billets émis par cette institution sortent de leur territoire d'origine avant la suspension de convertibilité externe du FCFA .

<sup>14</sup> ces chiffres sont fournies par les statistiques de la BEAC op cit.

<sup>15</sup> Cette induction est validée par la déclaration des commerçants enquêtés.

<sup>16</sup> Enquête réalisée à Banki sur un échantillon de 400 camerounais, 50 centrafricains, 350 nigériens et 200 tchadiens.

<sup>17</sup> Généralement les formalités douanières sont confiées par les commerçants au transporteur lui-même moyennant une rémunération fixée d'accord parties. Ce dernier en raison d'une certaine complicité avec l'administration de la Douane bénéficie d'une exonération de près de 30% de la valeur des marchandises transportées.

<sup>18</sup> Il faut noter qu'en saison sèche, une bonne partie des paysans se convertissent temporairement dans les échanges informels avec le Nigeria.

<sup>20</sup> Il s'agit entre autres de la CICAM (Cotonnière industrielle du Cameroun) de la C.C.C. (Complexe chimique camerounais), d'autres entreprises ont simplement cessé leurs activités du fait de cette concurrence. C'est le cas notamment de certaines stations services, de la SITRAF (Société industrielle de transformation de fruit), de la SODEVA (Société pour le développement de l'agriculture et de l'élevage) etc. Il est vrai de que d'autres entreprises en profitent, c'est le cas notamment de la SODECOTON qui importe souvent des engrais, des